

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AFR 16/013/2006 – ÉFAI

Londres, le 4 août 2006

Action complémentaire sur l'AU 210/06 (AFR 16/012/2006, 3 août 2006)

TORTURE OU MAUVAIS TRAITEMENTS / CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS

BURUNDI **Alphonse-Marie Kadege (h), ancien vice-président du Burundi**
Damien Ndarisigaranye (h), colonel de l'armée
Déo Niyonzima (h), secrétaire général du Parti pour la Réconciliation des Peuples, (PRP)
Alain Mugabarabona (h), président du parti des Forces Nationales de Libération (FNL-Icanzo)
Prudence Manirakiza (h), lieutenant des forces de police
Anicet Niyongabo (h), commandant de la Force de défense nationale (FDN)

Personne libérée : **Poppon Mudugu (h), membre de l'AC Génocide, une organisation qui promeut le devoir de mémoire envers les victimes du génocide tutsi**

Nouvelle personne menacée : **Isidore Rufyikiri (h), avocat de Déo Niyonzima et d'Alphonse-Marie Kadege**

Poppon Mudugu a été libéré par les services de renseignements burundais, la *Documentation Nationale*, dans l'après-midi du 3 août. Amnesty International ne dispose pas d'informations complémentaires, pour l'heure, au sujet de sa détention ou de sa remise en liberté.

Isidore Rufyikiri, l'avocat de Déo Niyonzima et d'Alphonse-Marie Kadege, a quant à lui été arrêté le 3 août. Il a été accusé, à l'instar des six autres détenus, d'être mêlé à un complot en vue de renverser le gouvernement du Burundi. Avant d'être appréhendé, l'avocat avait écrit à Adolphe Nshimirimana, le responsable des services de renseignements burundais, afin de lui faire part de ses inquiétudes face aux informations selon lesquelles Alphonse-Marie Kadege avait été torturé.

Les sept hommes, tous membres influents de la société burundaise, seraient détenus au siège des services de renseignements à Bujumbura, la capitale. Ils risquent de subir des tortures ou d'autres formes de mauvais traitements.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en français, en anglais ou dans votre propre langue) :

- dites que vous avez été informé de la récente arrestation d'Isidore Rufyikiri, l'avocat de Déo Niyonzima et d'Alphonse-Marie Kadege ;
- faites observer qu'avant d'être appréhendé, Isidore Rufyikiri avait fait part de ses préoccupations quand aux informations faisant état de torture sur la personne d'Alphonse-Marie Kadege ;
- dites-vous inquiet pour la sécurité des sept hommes (veuillez préciser leur nom), détenus pour la plupart depuis le 31 juillet au siège des services de renseignements à Bujumbura parce qu'ils sont soupçonnés d'avoir préparé un coup d'État contre le gouvernement ;
- exhortez les autorités à protéger tous ces détenus de la torture et de toute autre forme de mauvais traitements et à leur permettre sans délai de recevoir la visite de leurs proches, de bénéficier de soins médicaux et de s'entretenir avec leurs avocats ainsi qu'avec des représentants d'organisations humanitaires et de défense des droits humains ;
- priez les autorités de veiller à ce que toutes les structures responsables de l'application des lois respectent les procédures d'arrestation et de détention et demandez-leur de permettre l'accès à tous les lieux de

détention, et de prendre des mesures immédiates contre tout membre des forces de sécurité soupçonné d'atteintes aux droits humains.

APPELS À :

Président de la République :

Président Pierre Nkurunziza

Président de la République

Boulevard de l'Uprona

Rohero I

BP 1870, Bujumbura, Burundi

Fax : +257 22 74 90

Formule d'appel : Monsieur le Président,

Porte-parole du gouvernement :

Monsieur Karenga Ramadhani

Ministre de l'Information, de la Communication, des Relations avec le Parlement et Porte-Parole du Gouvernement

2e Bdg de l'INSS

Chaussée Prince Rwagasore

BP 1080, Bujumbura, Burundi

Fax : +257 22 17 66

Formule d'appel : Monsieur le Ministre,

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Burundi dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 15 SEPTEMBRE 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*